

DROIT D'ACCES



CHIENS-GUIDES BIENVENUS

Le chien guide représente une grande aide pour les handicapés de la vue. L'indépendance dans le domaine professionnel et dans les loisirs ainsi que le périmètre de mouvement sont très sensiblement augmentés grâce à son travail précieux.

Les chiens guides ont suivi une formation rigoureuse. Ils sont toujours bien soignés et en parfaite santé.

Les handicapés de la vue et leur chien guide ont un **droit d'accès** dans tous les lieux publics, tels que magasins, restaurants, piscines, églises, hôpitaux, musées, théâtres, cinémas, salles de tribunal et tous les autres bâtiments publics.

La nouvelle loi sur l'égalité des personnes handicapées, entrée en vigueur le 01.01.04, permet enfin aux détenteurs de chiens guides de faire valoir leurs droits.

Le code de la route accorde la priorité absolue aux handicapés de la vue. L'ordonnance sur les règles de la circulation routière prescrit ce qui suit :

« Les aveugles non accompagnés bénéficieront toujours de la priorité, lorsqu'en levant leur canne blanche, ils indiquent leur intention de traverser la chaussée. »

Le chien guide n'est pas en mesure d'estimer la situation du trafic. Il ne reconnaît pas les feux lumineux. Il est donc toujours utile d'informer un aveugle quand le feu passe au vert. Ne traversez jamais la route lorsque le feu est rouge. Vous pourriez tromper l'aveugle et le chien guide. Pour plus de sécurité, il faudrait que des feux sonores ou des boîtes vibrantes soient installés partout.

Les chiens guides sont souvent distraits par des passants. Il est indispensable de respecter les points suivants :

- NE PARLEZ PAS AUX CHIENS GUIDES
- NE LES TOUCHEZ PAS
- NE LEUR DONNEZ EN AUCUN CAS A MANGER

Si vous êtes propriétaire d'un chien, même très gentil, empêchez-le d'approcher un chien guide au travail en le tenant en laisse tout près de vous et passez rapidement.

En respectant ces quelques règles simples, vous facilitez grandement la vie de tous les jours des détenteurs de chiens guides.

Nous vous en remercions chaleureusement !



CHIENS INTERDITS